

BULLETIN TRIMESTRIEL n° 47 (2ème trimestre 2017)

Apéritif du Jeudi :

Après discussion, le libre choix est laissé à l'animateur d'assurer ou non l'apéritif. Il sera fait en dehors du cadre de la randonnée.

Les boissons ne seront plus entreposées dans le local rando et à chacun des consommateurs d'assumer ses responsabilités.

Sécurité en randonnée :

Afin d'augmenter la visibilité et la sécurité des randonneurs, il sera fourni à chaque animateur un kit comprenant un couvre-sac fluo pour le serre-file et un gilet de sécurité fluo que l'animateur portera.

Il conviendra à l'animateur de toujours posséder ce kit dans son sac à dos.

La commande de couvre-sacs et de gilets sera faite courant mars 2017.

Informations diverses :

Le repas de fin d'année aura lieu le 26 novembre à Sucy-en-Brie au Restaurant « La Terrasse Fleurie » avec disque jockey, coût 45 euros environ – places disponibles 80, 100.

Messieurs GUILLON et ROBILLARD ne seront plus désormais animateurs.